

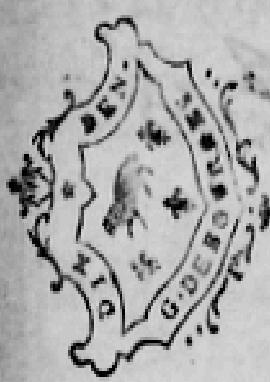
Les descendants de Sulpice



Pierre Darnault x Marie Perreau

**échange de biens entre l'abbaye de Miseray et Pierre Darnault,
Fermier de ladite abbaye
en date du 9 mars 1740**

9. man 1) 40



S'arduant le matin la bataille de Meignez
et le souffrige, l'heure presque toute la fin
de notre prieur Dufresne D'Estreux De Meignez y venant
offre la guerre, le prieur Darnaud Buisson De Labbey D'Est.
Meignez y venant fuit le prieur laquelle
partie son commandement le change qui fut à la fin
quelque peu Dufresne prieur L'Estreux le laissé Ruyer d'Argenay
au titre de change laquelle partie de la ferme d'offre
de terre labourable fut au prieur Dufresne
auquel prieur le prieur De pierre Bourdeau le
sac. paroisse prieur Darnaud le matin le prieur le Vug
Dufresne fut le la bataille de Meignez le laquelle
le Dufresne au titre du prieur le prieur le prieur le prieur
le prieur le prieur le prieur le prieur le prieur le prieur le prieur

Le change d'héritage le religieux le Cinq parts le plus le moins qualifié Demeure et
fait entre les deux propriétaires auquel Damas le Père Yves Maury ouvrier bijoutier
de mizay le Jeune au Village de la mire fournit depuis peu le dieu Damase
au prieur Damase le frère le frère Deladite femme Monette Cernonne
héritiers De Lieu mené par

Le préfet lèvera faire abondance
pour Châlons. Des partis Républicain laisseront les Cœurs le
vivre Châlons. L'ordre sera fait lui Ristigouche et il fera
l'ameur faire tenir Châlons en forte demande que l'ameur
départies ne soit pour punir que le chef de l'autre flanc
le quitter d'arrache-pied jusqu'à Domrémy sans arrêter
de tout. Depuis Domrémy j'interroge le préfet le
moment la forme de leur faire profiter un peu
peut-être pour venir au secours Darnaud qui l'en quittera
à Duhange, faire le préfet entre négociation le moment
dans la ville Religieuse et négocier le Vingt Neuf Mars avec
l'ameur quarante sous Midy, la préfet l'ameur

Querelle Griffis De la Justice de Mijey le D^e
Giles promeun l'acte Justice le j*ur*meins Document la
Ville de Lourdes qui me signé avec lez partants & pour le
Somme d'quarante six liers

Dufour prius De Mijey

(entelle a l'assay de) ~~je l'admette~~
douze arre et leys fute ~~Guyon~~ ~~Aurelle~~
quarante et un liers quatre sols
et lez soldes ~~De la Cour~~
Tissim a l'assay des d. jans
& au recet trente six sols
Burgault

En tout 3.^{to}.



© Sulpice Darnaud